

# Un air de printemps érable... pollué par la répression

Pour mon diaporama de photos voir :

<https://picasaweb.google.com/110537867786455303075/ASSEGratuiteScolaire#>

Certainement plus de cinq mille personnes, dix mille selon l'ASSÉ, ont manifesté dans le centre-ville de Montréal derrière la bannière « *Six mois de grève pour ça? Non à l'indexation* ». Environ 40 000 étudiantes et étudiants étaient en grève pour signifier leur désaccord avec ce sommet où tout était cuit d'avance. Pour reprendre les propos à chaud du reporter de Radio-Canada :

*« Les manifestants critiquent le fait que la gratuite scolaire n'ait pas été abordée lors du Sommet sur l'enseignement supérieur. Ils parlent d'une opération de relation publique de la part du gouvernement. »*

Dans son discours avant le départ, un porte-parole de l'ASSÉ de dire : « *Il faudra parler un langage que le gouvernement comprend: le langage du rapport de force!* » De leur côté, « *les manifestants mettent en opposition la participation du Parti québécois au mouvement des carrés rouges lorsqu'il était dans l'opposition, et aujourd'hui la promotion de l'indexation des droits de scolarité alors qu'il est au pouvoir* » en scandant : « *Parti québécois, parti bourgeois!* »

Difficile pour le gouvernement de laisser cette résurgence du printemps érable gâcher son sommet de l'éducation qui

*« [m]algré les déceptions ici et là, surtout chez les étudiants qui doivent avaler une indexation des droits de scolarité, c'est une habile sortie de crise que le gouvernement de Pauline Marois a réussi en concluant sans accroc majeur son Sommet sur l'enseignement supérieur »*

de sorte à pouvoir affirmer tout de go :

*« "La crise sociale est derrière nous", a dit la première ministre Marois en concluant le Sommet »*  
(Presse canadienne)

N'empêche que le PQ, contrairement aux sommets économiques de la fin des années 90, n'a pas été en mesure d'arracher un consensus sur l'essentiel, soit les frais de scolarité. La mauvaise humeur de la FEUQ, qui est quand même resté jusqu'à la fin du sommet alors qu'elle aurait pu claquer la porte, était très palpable comme quoi celle-ci ne pouvait ignorer que plus de 40 000 mille étudiantes et étudiants étaient en grève durant la dernière journée du sommet. Quant aux autres questions, elles furent pelletées en avant dans une ribambelle de « chantiers », autant de mines susceptibles de sauter au visage du PQ au prorata de la capacité des mobilisations étudiantes.

Le prétexte de quelques balles de neige a suffi aux forces policières pour attaquer la manifestation à quelques coins de rue de son point d'arrivée et faire une dizaine d'arrestations. Elles auront répondues à la commande ou aux souhaits de leurs maîtres politiques qui avaient besoins de discréditer le spectre du printemps érable. Les monopoles médiatiques, comme on peut le deviner, s'en sont repus. Radio-Canada rapportait qu'en rembarquant dans leur autobus on invitait à une nouvelle manifestation début mars. En tout cas, il n'est pas du tout certain que le printemps érable soit à ranger au musée de l'histoire. À suivre.

**Marc Bonhomme, 26 février 2013**

[www.marcbonhomme.com](http://www.marcbonhomme.com) ; [bonmarc@videotron.ca](mailto:bonmarc@videotron.ca)

# Mise au point sur la prise de position de Québec solidaire sur la création de 15 000 places supplémentaires en garderie

On m'a objecté que Québec solidaire ne serait d'accord à accorder des places supplémentaires aux garderies privées non subventionnées que si elles se convertissaient en CPE. Il y a là confusion.

En résumé, la politique du PQ est la suivante :

« La réalisation de ces places débutera en 2014 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2016. Afin de respecter les préférences des parents, ces 15 000 places seront créées en installation, c'est-à-dire 85 % dans des centres de la petite enfance (CPE) et 15 % dans des garderies subventionnées. » (Site du PQ, [Un enfant, une place : un engagement qui se concrétise - La ministre Nicole Léger lance l'appel de projets pour la création de 15 000 nouvelles places à 7 \\$](#), 8/02/13)

Le troisième paragraphe du communiqué de presse de Québec solidaire (Site de Québec solidaire, [Nouvelles places en garderie : Pas de mur-à-mur, demande Québec solidaire](#), 12/02/13) peut prêter à confusion en suggérant que les garderies privées puissent en profiter à condition qu'elles se convertissent en CPE :

« Cependant, Mme David juge que le projet gouvernemental manque de flexibilité. "La priorité est d'offrir de nouvelles places pour répondre aux besoins des familles. Nous recommandons donc que les garderies privées subventionnées désireuses de se convertir en CPE puissent déposer des projets dans le volet réservé aux CPE (je souligne, NDLR) pourvu qu'elles offrent véritablement de nouvelles places. Ça permettra de combler plus rapidement des places disponibles dans un réseau dont la propriété est collective et qui bénéficie à l'ensemble de la société", explique-t-elle.

Il faut alors lire le paragraphe suivant pour bien comprendre la revendication de Québec solidaire :

« Quant aux garderies privées non subventionnées, Québec solidaire recommande qu'elles puissent déposer des projets dans le cadre du 15 % des sommes réservées aux garderies privées, pourvu qu'elles créent de nouvelles places et que leur projet cadre dans les priorités établies par les comités régionaux. Une attention particulière devrait être accordée aux garderies coopérative ou sans but lucratif. »

Québec solidaire fait deux propositions d'amendement à la politique péquiste, soit :

1. Ouvrir le volet CPE, concernant 85% des places nouvelles, aux garderies privées subventionnées à condition qu'elles se convertissent en CPE ;
2. Ouvrir le volet réservé aux garderies privées subventionnées, concernant 15% des places nouvelles, aux garderies privées non subventionnées à la condition de satisfaire certains critères.

**Par rapport à la politique du PQ, il s'agit donc d'élargir la sphère du privé alors que le PQ au moins se refuse à subventionner davantage de garderies privées. Pourquoi ne pas avoir plutôt fait une critique de gauche réclamant, conformément à notre plate-forme électorale de 2012, que la totalité des places nouvelles soient réservées seulement aux CPE? L'important n'est pas que la brèche soit petite, c'est que brèche il y a, que Québec solidaire se place sur ce sujet à la droite du PQ.**

Dans son blogue du lendemain (Site de Québec solidaire, [Un oui enthousiaste aux centres à la petite enfance!](#), 13/02/13), la porte-parole-députée, sur la défensive, a amplifié les justifications :

« J'ai suggéré hier en point de presse à la Ministre Léger d'ouvrir les 15% de places attribuées à des garderies privées à celles qui ne sont pas conventionnées. À certaines conditions fondamentales : qu'elles fassent la preuve de leur pertinence dans un territoire donné, qu'elles répondent à des normes de qualité élevées et qu'elles démontrent, preuves à l'appui, qu'elles sont en mesure de combler des besoins additionnels de familles qui attendent des places pour leurs enfants. En clair, cela veut dire ceci : si un comité de consultation estime qu'une garderie privée non-subventionnée remplit toutes ces conditions et que le fait de lui accorder le statut de garderie subventionnée...

« Par exemple, je connais au moins une garderie coopérative non-subventionnée en région qui répond adéquatement à des besoins de garde. Pourquoi ne pas la considérer dans l'appel d'offre qui viendra du privé? [...] Je signale cependant que certaines garderies privées non-subventionnées ont été mises sur pied par des femmes immigrantes en quête d'un revenu et que le marché du travail intègre peu et mal. »

Reste que ces garderies ne sont généralement pas des coops ni propriétés de femmes immigrantes. Certaines peuvent être détenues par des amis de l'ex-ministre Tomassi. Pour une critique plus approfondie, j'invite à lire mon article du 17/02/13 sur mon site web : [Québec solidaire attaque le PQ... par la droite, la CAQ... par la gauche](#). À l'assemblée générale annuelle de Québec solidaire Hochelaga-Maisonneuve du 21/02/13, j'ai tenté sans succès de mettre le sujet à l'ordre du jour. Je n'ai pu que distribuer à la plupart de la trentaine de participant-e-s la proposition de résolution suivante que le coco n'avait pas voulu envoyée électroniquement aux membres, une pratique démocratique normale de diffusion d'information, comme je lui avais suggéré :

---

## **Résolution pour demander d'annuler la prise de position de Québec solidaire concernant les nouvelles places en garderie**

Étant donné que :

- « Québec solidaire demande au gouvernement de faire preuve de souplesse dans l'attribution des nouvelles places en garderie et propose que les garderies privées non subventionnées puissent déposer un projet visant à créer ou combler des places dans le 15% de l'enveloppe réservée au privé. » (Communiqué de presse, 12/02/13) ;
- que « ...deux recherches importantes arrivent à la conclusion que la qualité des services offerts en garderies commerciales est inférieure à celle que l'on retrouve dans les CPE » (Camil Bouchard, Développer nos enfants ou une business ?, Le Devoir, 15/02/13) ;
- cette prise de position va à l'encontre de la plate-forme électorale de 2012 qui prône de transférer « *graduellement le financement des services de garde privé vers les CPE* » (19D) ;
- cette prise de position va dans le sens de la privatisation de la prise en charge sociale de la petite enfance alors que Québec solidaire déclare « *se voue[r] entièrement à la défense et à la promotion du bien commun [et] s'opposer au néolibéralisme, cette version moderne du capitalisme* » (Déclaration de principes) ;
- la maximisation des profits ne rime tout simplement pas avec éducation et encore moins avec celle préscolaire.

Il est résolu :

- 1. de demander à la Coordination nationale d'annuler cette prise de position ;**
- 2. de faire connaître publiquement cette décision d'annulation ;**
- 3. de revendiquer que 100% des nouvelles places soient accordées aux CPE ;**
- 4. de revendiquer que le financement, budgétaire et fiscal, des garderies privées soit transférée aux CPE sur une période de cinq ans.**

Marc Bonhomme, 19 février 2013

---

**Marc Bonhomme, 27 février 2013**

[www.marcbonhomme.com](http://www.marcbonhomme.com) ; [bonmarc@videotron.ca](mailto:bonmarc@videotron.ca)